



## CONSCIENCE CANADA ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

tenue le 4 avril 2019, à 16h30 à l'Université Saint Paul,  
Ottawa, ON

### Procès-verbal

**1. Vérification du quorum** (la présence d'au moins 15 membres est requise, en personne ou par procuration) :

Huit (8) membres sont présents et trente-deux (32) autres le sont par procuration (liste des procurations en pièce jointe). Le quorum ayant été confirmé, l'AGA de Conscience Canada (CC) peut commencer. Les propositions et résolutions qui suivent ont été présentées et adoptées par les membres présents. Tous les documents à l'appui de cette réunion se trouvent en pièces jointes à ce procès-verbal. Les membres peuvent également les consulter sur notre site Web en suivant ce lien : [www.consciencecanada.ca](http://www.consciencecanada.ca)

**2. Vérification de l'avis de convocation à l'assemblée :**

Le 27 février 2019, l'avis de convocation à l'AGA a été envoyé par courriel à tous les membres dûment répertoriés, comme l'exigent les règlements de Conscience Canada. Cet avis de convocation a également été inséré dans le bulletin du printemps 2019 de CC. Ce bulletin a fait l'objet d'une publication sur le site Web de CC le 27 février 2019.

**3. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2018 :**

Sur proposition de Dwyer Sullivan, appuyée par Mary Groh. Adoptée avec une abstention.

**4. Adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2019 de Conscience Canada :**

Sur proposition de Diane McIntyre, appuyée par Dave Bechtel. Adoptée

**5. Rapport d'activité 2018 :**

Doug Hewitt-White présente le rapport d'activité au nom du conseil d'administration de CC. Ce rapport est annexé au procès-verbal et disponible sur demande. Il sera publié sur le site Web de CC et les membres en seront avisés lors du bulletin automnal. Ce rapport a été suivi d'une période de questions et réponses.

**Résolution pour recevoir le rapport du conseil d'administration 2018 :**

Sur proposition de Murray Lumley, appuyée par Diane McIntyre. Adoptée

**6. Changements aux règlements de Conscience Canada :**

Les changements aux règlements proposés ont été publiés sur le site Web de CC, le 12 janvier dernier. Doug Hewitt-White a expliqué ces changements, en particulier la nécessité qu'une résolution spéciale concernant l'article 12 soit adoptée par les membres – Vote par correspondance à l'assemblée générale. Ces règlements modifiés sont annexés à ce procès-verbal. Ils seront également publiés sur le site Web de CC et disponibles sur demande. Une période de questions et réponses a suivi.

**Résolution visant à adopter le règlement modifié de l'article 12 sur le vote par correspondance :**

Sur proposition de Dwyer Sullivan, appuyée par Mary Groh. Adoptée

## 7. Validation relative à la réélection des membres du conseil d'administration :

Les quatre postes de direction requis par nos règlements et devant être choisis au sein du conseil dans les deux semaines suivant l'AGA sont les suivants : président, vice-président, trésorier et secrétaire; d'autres administrateurs peuvent s'ajouter. Les candidats à la réélection sont **Scott Albrecht, Dave Bechtel, Charlie Diamond, Mary Groh, Doug Hewitt-White, Murray Lumley, Jan Slakov, Dwyer Sullivan, Eric Unger.**

### Résolution de nomination ou de confirmation des administrateurs :

Sur proposition de Diane McIntyre, appuyée par Eric Schiller. Adoptée

## 8. Nomination de nouveaux membres au conseil d'administration : aucune.

## 9. Présentation et adoption des états financiers 2018 (copies disponibles) :

Dave Bechtel présente et explique les états financiers annexés à ce procès-verbal. Ils sont disponibles sur demande. Une période de questions et réponses a suivi.

### Résolution pour accepter les états financiers 2018;

Sur proposition de Dave Bechtel, appuyée par Diane McIntyre. Adoptée

## 10. Nomination d'un vérificateur pour 2019 :

### Résolution pour nommer Edward M. Simon CA, Professional Corporation, Kitchener, Ontario, comme vérificateur en 2019.

Sur proposition de Dave Bechtel, appuyée par Diane McIntyre. Adoptée

## 11. Membres se joignant aux comités du de CC.

Des comités sont formés de temps à autre pour travailler sur des objectifs spécifiques définis dans le plan stratégique de CC. Ces comités comprennent au moins un membre du conseil d'administration et jusqu'à deux membres de CC qui ne sont pas membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration invitera de nouveaux membres à se joindre aux comités de travail/équipes.

## 12. Diverses questions et annonces

Diane McIntyre se porte volontaire pour devenir membre du groupe de travail sur la législation et le lobbying avec Murray Lumley, Jan Slakov et Mary Groh. Les coordonnées de Diane sont consignées par la secrétaire.

## 13. Ajournement respectivement proposé et appuyé par Diane McIntyre et Dave Bechtel.

**19 h 30** — Conférencière : Elizabeth May, députée et chef du Parti vert au fédéral

Pour voir et entendre la présentation de Mme May par le président Doug Hewitt-White et le discours de Mme May, suivi d'un échange, cliquez sur l'un des liens suivants :

<https://www.facebook.com/MurrayLinToronto/videos/10156374517978931/>

<http://www.consciencecanada.ca>

Comme cette vidéo est la propriété de Facebook, il n'y a aucune garantie quant à sa durée de vie. On peut actuellement la visionner sur Facebook via Conscience Canada : les contribuables canadiens contre la guerre.



# Conscience Canada

*Work for peace. Stop paying for war!*

*Travaillons pour la paix. Cessons de payer pour la guerre !*

## Rapport d'activité 2018

Pendant la période précédant l'AGA d'avril 2018, le conseil d'administration de CC s'est concentré sur la mise au point d'un plan stratégique triennal qui allait tracer notre avenir. Nous avons analysé notre situation, nos forces, nos faiblesses et les possibilités qui se présentaient à nous. L'objectif poursuivi était de concevoir un plan qui nous éclairerait sur la façon de revitaliser CC — un outil flexible pour guider notre organisme — toujours ouvert au remaniement et à l'ajustement. Le plan, bien qu'encore incomplet, a été présenté par Doug Hewitt-White à l'AGA de CC en avril 2018.

En mai, le conseil d'administration a fait le suivi sur le plan stratégique. Une attention particulière a été accordée aux objectifs définis, et à la manière de les suivre et d'évaluer leurs progrès et leur succès. Le premier objectif, « concentrer nos efforts », a été l'assise de tous les autres. La mise en place de 3 ou 4 équipes ou comités liés au conseil d'administration décuplerait nos efforts. Chaque équipe doit travailler sur un ou deux objectifs spécifiques du plan, et chacune d'elles doit intégrer au moins un membre du conseil d'administration. Nous tenterons de recruter un ou deux membres de CC qui ne font pas partie du conseil pour les intégrer à chaque équipe. Il y aura un membre du conseil d'administration, au sein de chaque équipe; cette personne sera chargée de faire rapport à l'ensemble du conseil sur les progrès réalisés. Le consensus s'est établi sur le fait que le travail en équipe était le meilleur moyen d'atteindre nos objectifs.

Le conseil d'administration a convenu de former trois équipes pour travailler sur les objectifs prioritaires suivants : contestation judiciaire, législation et lobbying, et collecte de fonds et de promotion des Déclarations d'impôts pour la paix. Les objectifs moins prioritaires (collaboration avec d'autres groupes pacifistes, promotion d'un changement de culture) sont reportés à une date ultérieure.

Tout au long de l'année 2018, le conseil d'administration a été aussi économe que possible afin de vivre selon ses moyens. En 2017, CC a terminé l'année avec un déficit d'exploitation de près de 3 500 \$. En 2018, comme l'indiquent les états financiers, nous avons réussi à ramener le déficit à un peu moins de 850 \$. Néanmoins, il est clair que CC doit augmenter ses revenus pour survivre. L'équipe de collecte de fonds et de Déclaration d'impôts pour la paix continuera à y travailler en 2019.

CC a financé la conférence mondiale annuelle de World Beyond War (WBW) qui s'est tenue à Toronto, les 21 et 22 septembre à l'Université OCAD. Le fait de remplacer la guerre par la primauté du droit a été étudié en profondeur par les militants et les spécialistes. L'événement intitulé « Concevoir un monde au-delà de la guerre : légaliser la paix » a réuni

des militants de longue date, mais aussi de nouvelles recrues de partout au Canada et dans le monde. Il a permis de former de nouvelles alliances, d'élaborer des plans stratégiques pour informer et sensibiliser, de fermer des bases, de procéder à des désinvestissements tout en concevant des initiatives susceptibles de créer de nouveaux projets. CC a tenu un kiosque d'information à la conférence et a placé une annonce dans le programme. Doug Hewitt-White a animé un atelier de 75 minutes sur le thème du refus de payer des impôts militaires : légalité, applicabilité et valeur.

Les membres du conseil d'administration de CC viennent de partout au Canada. Cela nécessite la tenue de réunions virtuelles du conseil à l'aide d'un logiciel approprié (*Skype* et autres). De même, les communications quotidiennes reposent en grande partie sur la messagerie électronique. Cette année, le conseil a exploré la possibilité d'utiliser le stockage nuagique à l'aide de *Google Drive* pour que les membres du conseil puissent accéder collectivement aux documents, images et fichiers de données, et y stocker les leurs. Cela sera particulièrement utile pour le partage de très gros fichiers. Il s'agit également d'une première étape vers l'utilisation d'un logiciel en ligne de gestion collaborative des tâches, de planification et de réunion. On espère que les membres du conseil d'administration pourront partager, travailler et collaborer en ligne plutôt que d'échanger des tonnes de courriels.

En 2018, CC a mis à jour son matériel promotionnel avec son nouveau logo. Notre brochure est maintenant offerte dans les deux langues officielles. Un bandeau publicitaire destiné aux conférences, réunions et kiosques d'exposition a été produit, de même qu'un signet qui raconte de façon concise l'histoire de CC.

En parcourant le site Web de CC, le conseil d'administration a conclu qu'il devrait être plus concis, plus incisif et plus percutant. Le graphisme — l'apparence et la convivialité — du site doit plaire aux visiteurs, en particulier aux jeunes. CC doit présenter une image dynamique, branchée et pertinente. Les utilisateurs du site doivent être en mesure de trouver rapidement l'information recherchée ou, à tout le moins, de suivre une direction évidente qui les y mène. Nous sommes conscients du travail qu'il y a à faire. Nous n'avons cependant pas les moyens, actuellement, d'engager un expert pour concevoir un nouveau site. Nous devons attendre une hausse de nos revenus avant d'entreprendre ces modifications importantes. Entre-temps, le conseil d'administration procédera du mieux qu'il peut à un examen détaillé de l'information qui s'y trouve et de la meilleure façon de la mettre à jour, de l'organiser et de la présenter. Tous les membres de CC sont invités à contribuer au contenu. Le contenu est le moteur de l'auditoire.

Le bulletin de CC a eu un nouveau rédacteur cette année : Eric Unger a pris la relève de Jan Slakov, notre rédactrice pendant de nombreuses années. Le conseil remercie Jan pour son excellent travail et son dévouement à produire un grand nombre de bulletins empreints de perspicacité et de sagesse. Et merci à Eric d'avoir accepté d'assumer cette tâche éditoriale entièrement nouvelle pour lui.

En guise de note finale à notre AGA de 2018, quelques membres du conseil d'administration ont pu rencontrer l'archiviste-bibliothécaire des Archives mennonites de l'Ontario, au Collège universitaire Conrad Grebel, et avoir un aperçu des archives de CC

qui s'y trouvent. Les documents sont conservés sur format papier. La priorité pour le contenu numérique est accordée aux documents vidéo, audio et photographiques. De nouveaux documents comprenant les procès-verbaux des réunions du conseil, les rapports de l'AGA et la liste des membres du conseil font maintenant partie de la collection.

Doug Hewitt-White  
pour le conseil d'administration de Conscience Canada

Deux questions ont été soulevées à la suite de la présentation de ce rapport à l'AGA :

1. En 2011, qui fut le dernier parrain du projet de loi C-363 sur l'objection de conscience? Le député de British Columbia Southern Interior, Alex Atamanenko, qui n'est plus en fonction depuis 2015. [http:// www.consciencecanada.ca/?page\\_id=292](http://www.consciencecanada.ca/?page_id=292) et <https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx? Language=E&billId=5268440>

2. Où se trouvent les archives? Cette information se trouve dans le dernier paragraphe du rapport — Collège Conrad Grebel de l'Université de Waterloo, Waterloo, Ontario.